Majorité municipale :
Julien **POLAT**, Yves **ALLARDIN**, Alyne **MOTTE,** Anthony **MOREAU**, Lydia **RUELLO MOGORE**, Chokri **BADREDDINE**, Armelle **LE BOURDONNEC**, Stéphane **VALENTIN**, Nadine **FAYOLLE**, Nicolas **JULLIARD**, Brigitte **PARIS**, André **GAL**, Martine **CHASSON**, Bruno **GATTAZ**, Filipa **BEVILACQUA-PAHON**, Michel **GUICHERD-DELANNAZ**, Basak **SEVEN**, Elodie **LIVERNAIS**, Bernard **GRANDCAMP**, Héloïse **BARADEL**, Bruno **SARRAT**, Corinne **MOLLIER-SABET**, Pierre **BONNARDON**, Farida **BRABRI**, Nicolas V**UILLERMOZ-BIRON**, Peggy **CHUNG-PEREZ**, Franck **DUFFOUR** et Grace **DA COSTA**

La vie n'est pas un long fleuve tranquille. Elle est heureusement souvent faite de hauts, mais aussi parfois de bas et personne n'est à l'abri de traverser un jour une période difficile. Protéger les plus fragiles est l'une des principales raisons d'être de la vie en société et depuis 2014, nous avons toujours témoigné notre attachement profond aux valeurs de solidarité et de partage.

Nous avons notamment investi plus d'1 M€dans le déménagement de notre CCAS afin qu'il offre de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité à ses usagers ; nous avons sanctuarisé les moyens alloués aux oeuvres de solidarités et les subventions aux associations solidaires malgré les contraintes financières et les efforts demandés partout ailleurs, et nous avons déployé les moyens nécessaires pour offrir des solutions dignes aux personnes qui en ont besoin, qu'il s'agisse d'aide alimentaire,d'urgence ou encore d'hébergement.

Dans le prolongement de cette volonté,nous nous sommes dernièrement portés acquéreurs pour un montant de 225.000 €des locaux de 320 m² situés à l'angle de la rue Béranger et du boulevard de la République anciennement occupés par le magasin Biocoop, afin de permettre à l'épicerie solidaire Amandine d'y implanter son activité.Ces nouveaux locaux présentent en effet de multiples avantages. D'une surface de vente de150 m², 3 fois plus importante que l'ancienne, ils permettent désormais de proposer davantage de références de produits et d'accueillir plus de clients solidaires, donc d'aider davantage de personnes. Ils offrent par ailleurs une meilleure accessibilité compte tenu de leur emplacement en centre-ville, une manutention facilitée ainsi qu'un stationnement simplifié grâce à la proximité immédiate du parking derrière le Grand Angle.

Outre l'acquisition de ces locaux, nous mettons tout en oeuvre pour que ce transfert et le démarrage de l'activité se déroulent dans des conditions optimales. Nous verserons à l'association une subvention exceptionnelle sur les 3 prochaines années en plus de la subvention annuelle habituelle et finançons son accompagnement prochain par un cabinet spécialisé qui l'aidera à appréhender son changement de dimension.

Portées par le dynamisme admirable des bénévoles qui les font vivre au quotidien,les associations qui composent notre tissu associatif solidaire apportent une aide précieuse aux plus vulnérables et isolés d'entre nous. Elles permettent en outre le maintien d'un lien social important dans des moments parfois difficiles auxquels chacun d'entre nous est susceptible d'être un jour confronté au cours de son existence et méritent pour cela toute notre reconnaissance.Au coeur d'une conjoncture économique qui touche durement un grand nombre de personnes,il est plus que jamais important que les acteurs publics s'engagent à leurs côtés. Tel est le sens de cet accompagnement.